

COMITÉ DE BASSIN RÉUNION

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 3 AVRIL 2013

Membres électeurs : 35
Membres électeurs présents : 20
Pouvoirs : 1
Vote : - Pour : 21
- Contre : 0
- Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 2013/2

AVIS SUR LE PROJET DE RÉPONSE DU COMITÉ DE BASSIN À LA CONSULTATION SUR LE PROJET DE SCHÉMA RÉGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE (SRCAE).

Le Comité de bassin Réunion, délibérant valablement,

VU l'arrêté préfectoral N° 10 – 1779 /SG/DRCTCV du 02 août 2010 modifié portant renouvellement des membres du Comité de bassin de La Réunion ;

VU le règlement intérieur du Comité de bassin ;

VU la proposition de courrier au président du conseil régional et au préfet présentée en séance et amendée par les membres du bureau du Comité de bassin ;

VU les remarques intervenues en séance

Emet un avis favorable au projet de SRCAE tel que présenté,

Le secrétariat transmettra le courrier proposé en séance:

Saint-Denis,

Le Président du Comité de Bassin Réunion

Daniel ALAMELOU

